

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoît - MAHIEUX Jérémy - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : WHITE Cécile ayant donné procuration à Sandra DRAGON, JUGEL Stéven ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX.

Secrétaire de séance : Pascale PONGERARD.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h24

Votants : 19 à 20h24

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/45

Objet : Subvention 2025 à l'Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande (ASVB)

Pour l'année 2025, l'Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande (ASVB) a déposé un dossier de demande de subvention pour mener à bien ses actions.

Association	BP 2024	Proposition BP 2025
Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande (ASVB)	0 €	400.00 €

Mme Hania RENAUDIE, membre de l'association, quitte la salle et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 15

Pour : 18

Majorité absolue : 10

Votants : 18

Contre : 0

Suffrages exprimés : 18

Abstention : 0

Au vu des résultats, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- **Accorder** une subvention d'un montant de 400 € à l'Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande (ASVB).
- **Dire** que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Pour copie conforme

Nolwenn LE MOIGNE,
Adjointe au Maire,



Pascale PONGERARD,
Secrétaire de séance.